

SAINT-VIGOR

le magazine LE GRAND

janvier 2024



le centre
de loisirs
a fêté ses

30 ans

Les informations et alertes de votre Mairie sont sur PanneauPocket

1

**Téléchargez gratuitement
l'application**

2

**Recherchez votre Commune
ou votre Code Postal**

3

**Cliquez sur le  pour
l'ajouter à vos favoris et
recevoir les notifications**

Scannez-moi



Play Store



Apple Store



App Gallery





Bonjour à toutes et à tous,

Je suis toujours heureux de vous retrouver dans l'édito du Bulletin Municipal, je le suis encore davantage lorsque j'ai la chance de vous rencontrer.

Je préférerais que le contexte soit celui d'un bel arc-en-ciel après l'obscurité des crises qui

se succèdent depuis le début du XXI^e siècle. Hélas, les années se suivent et se ressemblent sur le plan de la géopolitique internationale qui conditionne nos vies au quotidien.

Je me souviens vous avoir écrit l'année dernière que les bonnes nouvelles deviennent des feuilles mortes qui tombent de nos arbres de vie mais aussi que l'analyse de notre histoire nous enseigne qu'après le chaos surgit toujours des décennies d'embellie. C'est vrai qu'il y a urgence dans la vision des grands équilibres, malheureusement, de nombreux mouvements religieux, politiques et économiques ne l'entendent pas ainsi.

A l'évidence, nos démocraties sont attaquées. L'Occident synonyme de liberté perd de son influence dans cet échiquier mondial qui vacille. L'islamisme, la quête de pouvoir et de territoires de nombreux dictateurs, la montée en puissance du BRICS*, le dictat des multinationales et bien d'autres maux redistribuent les rapports de forces en fragilisant nos libertés.

Chacun en pense ce qu'il veut mais nous ne devons plus laisser prospérer l'intolérance qui tue. La démocratie ne se proclame pas, elle se pratique. Arriverons-nous à modifier suffisamment nos dispositifs décisionnels pour la sauver avant qu'il ne soit trop tard ? J'en suis convaincu !

Heureusement, l'horizon est beaucoup plus réjouissant à l'échelle de notre belle commune et je ferai tout pour que la vie à Saint-Vigor le Grand ne s'inscrive pas dans cette sinistreuse conjoncturelle.

C'est ainsi que nous poursuivons notre belle dynamique et notre développement sans augmenter la fiscalité communale malgré l'inflation galopante et les charges financières qui s'envolent notamment par la faute du désengagement de l'Etat au détriment des collectivités. Il supprime aussi progressivement nos marges de manœuvres et ne revalorise pas la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) à la hauteur de nos besoins.

Malgré tout, la poursuite de notre marche en avant est possible grâce à la recherche fructueuse de nouvelles ressources financières, en priorisant les projets selon leur importance et en réalisant des économies notamment sur nos dépenses énergétiques, par exemple : la coupure nocturne de l'éclairage public génère une économie de l'ordre de 30 000 euros.

Cette prudence budgétaire n'altère en rien nos ambitions communales orientées vers votre bonheur de vivre à Saint-Vigor. De nombreux exemples l'attestent : un réseau de pistes cyclables drainera notre territoire en collaboration avec Bayeux Intercom, une troisième micro crèche verra le jour, un nouvel équipement au stade permettra d'accompagner le développement du centre aéré et des associations, les Micro-folies du Bessin arrivent dès le mois de janvier au prieuré grâce au partenariat avec le DME (voir l'article qui leur sont consacrées), nous préparons la commémoration du 80^{ème} anniversaire du débarquement, etc....

Le volet économique n'est pas oublié : de beaux projets vont être réalisés dans notre commune qui conforteront son équilibre financier.

Notre plan pluriannuel de réfections des voiries sera également poursuivi en favorisant prioritairement celles qui pourraient présenter des problèmes de sécurité.

Je n'oublie pas les travaux qui devaient être lancés en 2023 mais qui à mon grand regret ont dû être repoussés essentiellement par la faute des inerties administratives et du poids de la bureaucratie : l'extension du lotissement La Pigache, l'aménagement de la route d'Esquay-sur-Seulles, le rond-point de la rue Jean Moulin, l'achèvement des pistes cyclables du bypass, l'aménagement végétalisé du parc urbain et de l'Odyssée ainsi que l'ouverture de notre Maison des adolescents. Je peux vous assurer qu'ils seront réalisés dans les mois qui viennent.

Je veillerai sans relâche à maintenir le cap du bien-être à Saint-Vigor le Grand. C'est le sens de ma détermination à soutenir activement les associations qui participent au lien social et offrent le plaisir d'exercer l'activité de son choix : sport, art, détente...Quelle satisfaction de constater que la générosité et la fraternité priment sur le repli sur soi.

Avant de vous promener dans les pages du Bulletin, je tiens à souhaiter la bienvenue à Sophie Halbout qui nous a rejoint au poste de Directrice Générale des Services. Elle occupait auparavant la fonction de Directrice Financière conjointement à la Ville de Bayeux et à l'Intercommunalité. Nous pouvons nous réjouir de compter aujourd'hui sur ses grandes compétences et sa bienveillance.

C'est avec le même enchantement que nous avons recruté Dominique Boulot qui apportera toute son expérience à l'équipe technique ainsi que Mathis Mory dont la jovialité et le courage au travail sont déjà reconnus par ses pairs. Je me réjouis également du retour de Timothée Hanisi et de l'arrivée de Laura Garnier qui renforcera l'équipe d'animation en remplacement de Théo Augereau arrivé malheureusement au terme de sa formation BPJEPS.

Je vous invite à venir me rencontrer, c'est avec plaisir que je vous accueillerai pour vous écouter, vous accompagner dans vos projets et vous aider. Les membres du Conseil Municipal se tiennent également à votre disposition ainsi que les équipes administratives et techniques.

Belle et heureuse année 2024.

Chaleureusement,

Benoît FERRUT

sommaire

Les 30 ans du centre de loisirs	p.4
S'engager pour la nature	p.6
Les nouveaux agents	p.9
Le budget 2023	p.10
Travaux 2023	p.12
Prendre soin de vous	p.13
Projets 2023 de notre école	p.14
L'actu de nos associations	p.16
La culture à partager	p.25
Etat civil	p.30

*BRICS : Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud.

les 30 ans DU CENTRE DE LOISIRS



Le centre de loisirs fêtait l'été dernier ses 30 ans.

En 1993, la municipalité décidait de créer le centre aéré au stade Marcel Garnier, un projet porté par Janine Van Elsue, alors adjointe au Maire.

Pour ce lancement-test, le centre était gratuit et ouvert uniquement l'après midi de mi-juillet à mi-août. Quatre animateurs encadraient les 48 enfants âgés de 6 à 12 ans pour des activités sportives, jeux éducatifs, randonnées à pied ou à vélo...

Après un bilan concluant et des parents satisfaits de ce nouveau service, le conseil municipal votera pour la reconduction à l'été suivant.

C'est alors que commençait la grande aventure du centre de loisirs en 1994 avec une nouvelle organisation puisque le centre allait ouvrir toute la journée et sur la période des 2 mois d'été. Le centre deviendra payant mais à un tarif très attractif qui permettait à de nombreux parents d'inscrire leurs enfants.

Plage, golf, centre équestre, sortie au zoo, à la forêt... déjà de nombreuses activités étaient proposées dès cette 2e année d'existence.

A partir de 2016, le centre ouvrira également pendant les vacances d'hiver et les vacances de printemps.

A la Rentrée 2017-2018, à la suite du changement du rythme scolaire, l'accueil du mercredi matin (sans restauration) sera mis en place pour accueillir principalement les enfants scolarisés à l'école communale puisque l'effectif ne pouvait dépasser 48 enfants.

A partir de 2020, la municipalité lancera la construction de L'Odyssée, espace jeunesse association et culture, en y intégrant 2 salles réservées au centre de loisirs pour l'accueil du mercredi.

En septembre 2022, l'accueil s'est étendu au mercredi toute la journée avec restauration le midi sur place.

Depuis 30 ans, le centre de loisirs est un véritable succès. Aujourd'hui ce sont plus de 250 enfants qui sont accueillis chaque été et le centre affiche également complet les mercredis et petites vacances scolaires.

Janine Van Elsue
et Bénédicte
Saint-Martin
lors du spectacle
des 30 ans.





L'accueil du mercredi...

Pour la seconde année consécutive, l'ouverture du centre a lieu à la journée. Les parents qui le souhaitent peuvent continuer l'inscription uniquement le matin, avec ou sans repas, mais la possibilité d'inscrire les enfants à la journée rencontre un franc succès.

Le repas a lieu dans les locaux de l'Odyssée et sont livrés le matin par le restaurant l'Accueil.

Durant l'année scolaire, Anthony Lainé et son équipe de 5 animateurs accueillent les enfants à l'Odyssée à partir de 7h45 pour un départ possible entre 17h30 et 18h.

L'accueil est passé à 60 enfants et l'inscription se fait toujours trimestriellement.

Ce service est adressé en priorité aux parents dont l'enfant est scolarisé à l'école de Saint-Vigor le Grand.

...et des petites vacances scolaires

Le centre est également ouvert pendant les petites vacances scolaires (sauf celles de Noël).

La capacité est limitée à 72 enfants par jour voire 80 les semaines où le recrutement le permet, encadrés par 8 animateurs et Anthony Lainé, directeur.

L'été, les inscriptions se font à la semaine tandis que durant les «petites» vacances scolaires, les inscriptions se font à la journée, avec ou sans repas.

Autre changement notable, certaines journées affichent «complet» de plus en plus tôt. **L'inscription en mairie est possible 1 mois avant le début des vacances, ne tardez pas à inscrire vos enfants !!**

RÉTROSPECTIVE 2023

Cet été, nos capacités d'encadrement ont permis l'accueil de 162 enfants par jour en juillet et 108 en août. Dès juin, notre centre affichait complet et l'est resté tout l'été.

Benoit Boulot a assuré la direction du centre en juillet tandis que Théo Augereau, apprenti BPJEPS, l'a assurée en août dans le cadre de sa formation.

Le programme de l'été s'est voulu riche et varié. Nous nous sommes rendus chaque semaine à la plage de Colleville-sur-Mer et les journées du mercredi ont été consacrées aux traditionnelles sorties au golf pour les 9-14 ans et au poney pour les 3-8 ans.

De nombreuses activités sportives, artistiques ou manuelles ont été proposées pour le plus grand bonheur des enfants.

Le mercredi 26 juillet, nous avons accueilli au stade Marcel Garnier nos amis de Port-en-Bessin pour des olympiades géantes organisées par nos stagiaires BAFA dans le cadre de leur formation. Ils nous ont ensuite reçu le

jeudi 17 août pour un joli rallye photos dans les rues portaises.

Nous avons également organisé deux mini-camps cet été. Le 24 juillet, 20 jeunes se sont rendus au lac de la Dathée à Vire pour un séjour sportif et animé puis du 21 au 25 août, de nouveau une vingtaine d'enfants âgés de 10 à 14 ans ont passé 5 jours au camping l'Escapade à Cahagnolles. Deux grandes sorties ont été organisées en fin de mois : au zoo de Jurques et à Bayeux Adventure en juillet puis à l'îlot z'enfants et de nouveau Bayeux Adventure en août.

La tradition des spectacles de fin de mois a aussi repris et les enfants et l'équipe d'animation en ont proposé deux sublimes devant une jolie foule à l'Odyssée.

Vous souhaitez inscrire vos enfants ?

Retrouvez toutes les infos sur le site de la Mairie.

S'ENGAGER POUR *la nature*



Partenariat AVEC L'ASSOCIATION **DANUB'**

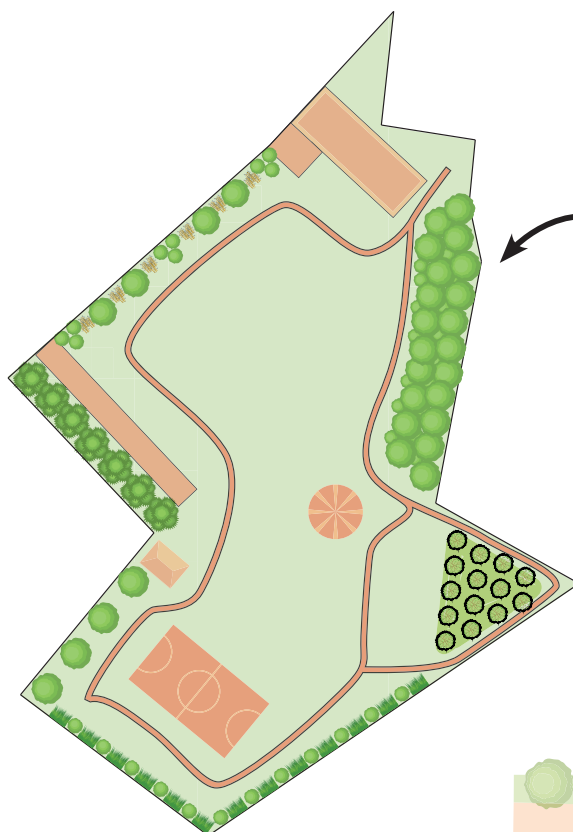
Depuis le début du mandat 2020 la commission Environnement travaille sur un projet d'aménagement du Parc Urbain Charles Malas pour en faire un espace de vie et de rencontre au cœur du Bourg.

Dans ce sens, la commission s'est rapprochée de l'association Danub, qui crée des jardins-forêts et est également dotée d'un bureau d'études pour aider à la conception des projets.

Après plusieurs échanges, ce n'est pas un mais deux projets qui ont été fixés : l'aménagement du parc urbain Charles Malas et de L'Odyssée.

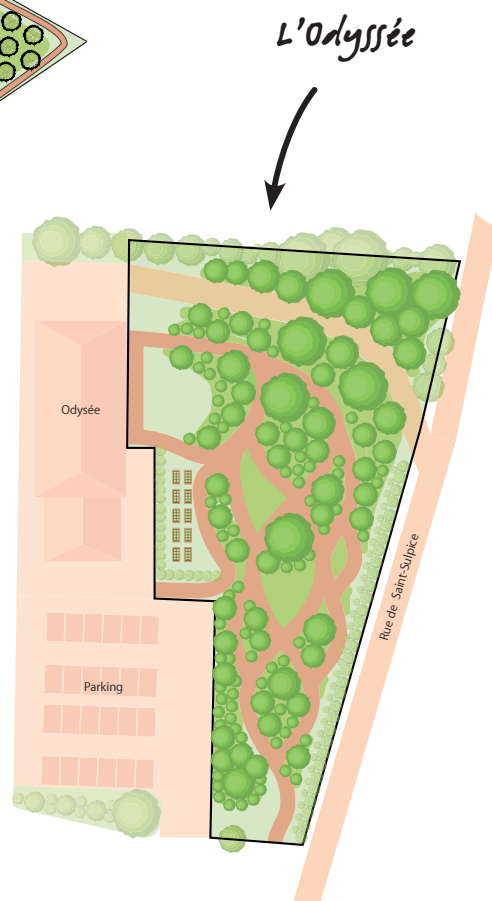
Le 15 septembre 2023, une réunion publique a été organisée à L'Odyssée afin de présenter les études aux habitants de notre commune. Nous souhaitons que ces projets soient collaboratifs et que les habitants participent à l'élaboration et à la plantation des aménagements.

Certains d'entre vous présents à cette réunion se sont déjà portés volontaires pour participer au groupe de travail mais nous aurons également besoin d'aide pour les plantations des arbres sur ces 2 terrains.



*Parc urbain
Charles Malas*

**Plans avant projet
réalisés par DANUB**
(NON DÉFINITIFS)



*Aissons
ensemble
pour la
biodiversité*

Une nouvelle rencontre
d'échanges aura lieu le
jeudi 11 janvier à 18h30

à la Maison des Jeunes
rue Saint Sulpice
(maison à gauche de l'entrée
du stade)



POURSUITE DE NOTRE ENGAGEMENT

1 naissance = 1 arbre planté

Début 2023, 16 pruniers ont été plantés au parc urbain Charles Malas pour les 16 enfants nés en 2022.

Agenda
2024

Conférence sur le
réchauffement climatique

vendredi
22 mars 2024

à L'Odyssée

(+ d'infos à venir sur le site de la Mairie
et Panneapocket)

DES HÔTELS *à insectes* FABRIQUÉS PAR LE DME



Fin juillet, quatre hôtels à insectes ont été installés dans notre commune.

Ce sont une vingtaine de jeunes du DME de Saint-Vigor (Dispositif Médico-Educatif) qui ont participé à la fabrication de ces petites maisons en bois dans le cadre d'un projet écocitoyen. Des créations réalisées avec du matériel de récupération fournis par l'équipe technique de la Mairie et de végétaux cueillis en forêt ou dans le parc du DME.

Merci à eux pour cette initiative qui contribue à améliorer la biodiversité dans notre commune.

FREDON PLAN DE LUTTE COLLECTIVE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

Lorsque vous découvrez un nid de frelons asiatiques chez vous (ou dans un espace public de la commune), il est nécessaire de le déclarer rapidement à la Mairie pour effectuer la demande de destruction auprès du Fredon.

En raison des accès délicats et du danger que cela représente, l'intervention devra être faite par un spécialiste.

Le(la) secrétaire de mairie pourra également vous renseigner sur les modalités de financement de la prestation.



LE compostage INDIVIDUEL

Le compostage obligatoire fait partie des dispositifs prévus par la loi antigaspillage de 2020. Tous les Français devront donc obligatoirement composter leurs biodéchets dès le 1^{er} janvier 2024. En France, les biodéchets représentent près de 30 % de nos ordures ménagères résiduelles. Des déchets qui sont incinérés ou stockés en déchetterie (où ils dégagent une grande quantité de méthane) alors qu'ils pourraient être transformés en fertilisant ou en biogaz.

À partir du 1er janvier 2024, vous devrez donc jeter vos biodéchets dans un composteur individuel ou collectif. Si vous disposez d'un jardin, le mieux est d'y installer un composteur individuel gros volume. Après quelques mois, le compost formé pourra être utilisé directement dans votre jardin pour enrichir vos sols et ainsi alimenter toutes vos plantations.

Quels sont les déchets à composter ?

Les déchets de cuisine sont les premiers concernés par le compostage :

- les déchets humides, tels que les épluchures de légumes et de fruits, les filtres et le marc de café, les sachets de thé, tisane ;
- certains déchets secs, comme les boîtes d'œufs en carton, l'essuie-tout...

Les déchets verts provenant de l'entretien du jardin (résidus de tontes, de feuilles mortes, de brindilles, déchets de tailles...) doivent toujours être déposés à la déchetterie.

Si les odeurs vous inquiètent, sachez qu'un composteur ne sent absolument pas mauvais pourvu qu'on respecte les quelques règles de base du compostage.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Si vous n'avez pas de jardin, vous pouvez installer des composteurs collectifs avec vos voisins.

Pour toutes informations ou pour réserver un composteur : seroc14.fr ou 02 31 51 69 60

Jours des collectes 2024

Retrouvez le calendrier de collecte sur le site seroc14.fr



Permanences exceptionnelles pour distribution des sacs déchets verts à l'atelier municipal rue St Sulpice :

→ **lundis 11 et 18 mars** 8h-12h / 13h-17h

→ **mercredi 13 mars** 8h-12h

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octobre	Nov	Dec
1 L	1 J	1 V	1 L	1 Me	1 S	1 L	1 J	1 D	1 M	1 V	1 D
2 M	2 V	2 S	2 M	2 J	2 D	2 M	2 V	2 L	2 Me	2 S	2 L
3 Me	3 S	3 D	3 Me	3 V	3 L	3 Me	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M
4 J	4 D	4 L	4 J	4 S	4 M	4 J	4 D	4 Me	4 V	4 L	4 Me
5 V	5 L	5 M	5 V	5 D	5 Me	5 V	5 L	5 J	5 S	5 M	5 J
6 S	6 M	6 Me	6 S	6 L	6 J	6 S	6 M	6 V	6 D	6 Me	6 V
7 D	7 Me	7 J	7 D	7 M	7 V	7 D	7 Me	7 S	7 L	7 J	7 S
8 L	8 J	8 V	8 L	8 Me	8 S	8 L	8 J	8 D	8 M	8 V	8 D
9 M	9 V	9 S	9 M	9 J	9 D	9 M	9 V	9 L	9 Me	9 S	9 L
10 Me	10 S	10 D	10 Me	10 V	10 L	10 Me	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M
11 J	11 D	11 L	11 J	11 S	11 M	11 J	11 D	11 Me	11 V	11 L	11 Me
12 V	12 L	12 M	12 V	12 D	12 Me	12 V	12 L	12 J	12 S	12 M	12 J
13 S	13 M	13 Me	13 S	13 L	13 J	13 S	13 M	13 V	13 D	13 Me	13 V
14 D	14 Me	14 J	14 D	14 M	14 V	14 D	14 Me	14 S	14 L	14 J	14 S
15 L	15 J	15 V	15 L	15 Me	15 S	15 L	15 J	15 D	15 M	15 V	15 D
16 M	16 V	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M	16 V	16 L	16 Me	16 S	16 L
17 Me	17 S	17 D	17 Me	17 V	17 L	17 Me	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M
18 J	18 D	18 L	18 J	18 S	18 M	18 J	18 D	18 Me	18 V	18 L	18 Me
19 V	19 L	19 M	19 V	19 D	19 Me	19 V	19 L	19 J	19 S	19 M	19 J
20 S	20 M	20 Me	20 S	20 L	20 J	20 S	20 M	20 V	20 D	20 Me	20 V
21 D	21 Me	21 J	21 D	21 M	21 V	21 D	21 Me	21 S	21 L	21 J	21 S
22 L	22 J	22 V	22 L	22 Me	22 S	22 L	22 J	22 D	22 M	22 V	22 D
23 M	23 V	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M	23 V	23 L	23 Me	23 S	23 L
24 Me	24 S	24 D	24 Me	24 V	24 L	24 Me	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M
25 J	25 D	25 L	25 J	25 S	25 M	25 J	25 D	25 Me	25 V	25 L	25 Me
26 V	26 L	26 M	26 V	26 D	26 Me	26 V	26 L	26 J	26 S	26 M	26 J
27 S	27 M	27 Me	27 S	27 L	27 J	27 S	27 M	27 V	27 D	27 Me	27 V
28 D	28 Me	28 J	28 D	28 M	28 V	28 D	28 Me	28 S	28 L	28 J	28 S
29 L	29 J	29 V	29 L	29 Me	29 S	29 L	29 J	29 D	29 M	29 V	29 D
30 M		30 S	30 M	30 J	30 D	30 M	30 V	30 L	30 Me	30 S	30 L
31 Me		31 D		31 V		31 Me	31 S		31 J		31 M

Collectes maintenues les jours fériés. Sous réserve de modifications ponctuelles liées aux conditions d'exploitation

Ordures ménagères (bac gris)

Tri sélectif (bac jaune)

Déchets verts (sacs)

LE RECRUTEMENT DE *nouveaux agents*



Sophie HALBOUT

Directrice Générale
des Services



PLUSIEURS AGENTS
ONT ÉTÉ RECRUTÉS EN 2023
AU CENTRE DE LOISIRS
ET AU SERVICE TECHNIQUE

***Bienvenue
à tous !***



Laura GARNIER : Contrat d'apprentissage, service Enfance-Jeunesse

Julie TILLAULT : Animatrice, service Enfance-Jeunesse

Maryam ABAIDIA : Animatrice, service Enfance-Jeunesse

Dominique BOULOT : Agent polyvalent, service Technique

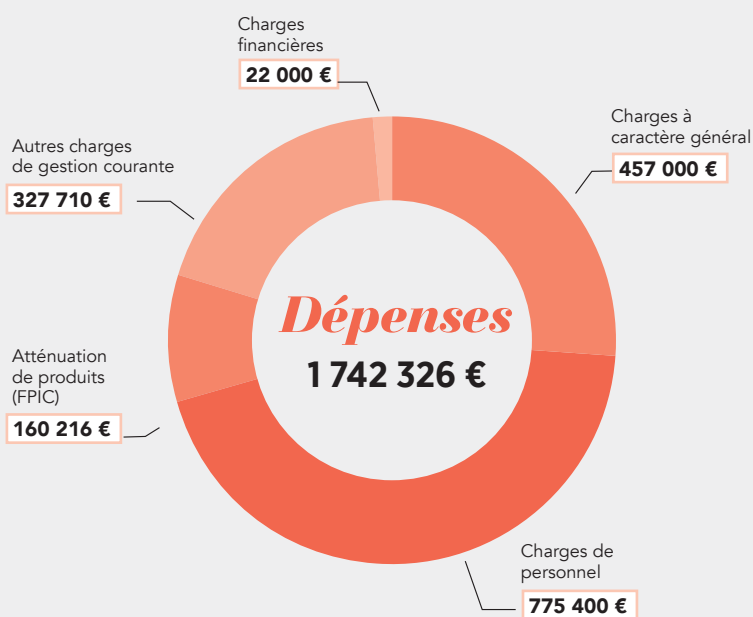
Timothée Hamilton HANISI : Agent polyvalent, service Technique

Mathis MORY : Agent polyvalent, service Technique

LE BUDGET

2023

Fonctionnement



→ **Les charges à caractère général** sont les dépenses qui permettent à la Commune d'assurer son fonctionnement quotidien (ex : l'électricité, le carburant, l'achat de petits matériels, les prestations de service...).

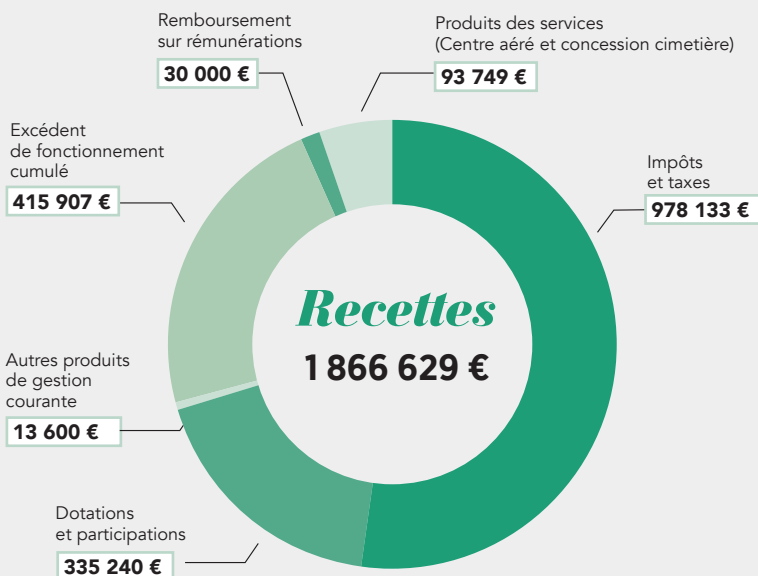
→ **Les charges de personnel** correspondent aux salaires des agents de la Commune (dont le centre aéré) ainsi qu'aux charges salariales et patronales qui doivent être payées à des organismes tels que l'URSSAF.

▶ Elles représentent 44 % du budget de fonctionnement de la collectivité.

La collectivité se positionne en dessous du ratio des communes de même strate : 51,6 % ainsi que celui de la région : 52,2 %.

→ **Les autres charges de gestion courante** correspondent notamment aux subventions versées, contribution au SDEC pour l'éclairage public et la signalisation lumineuse, à l'annulation des recettes en cas d'impayé.

→ **Les atténuations de charges** correspondent au Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales mais également l'attribution de compensation versée à l'intercommunalité.



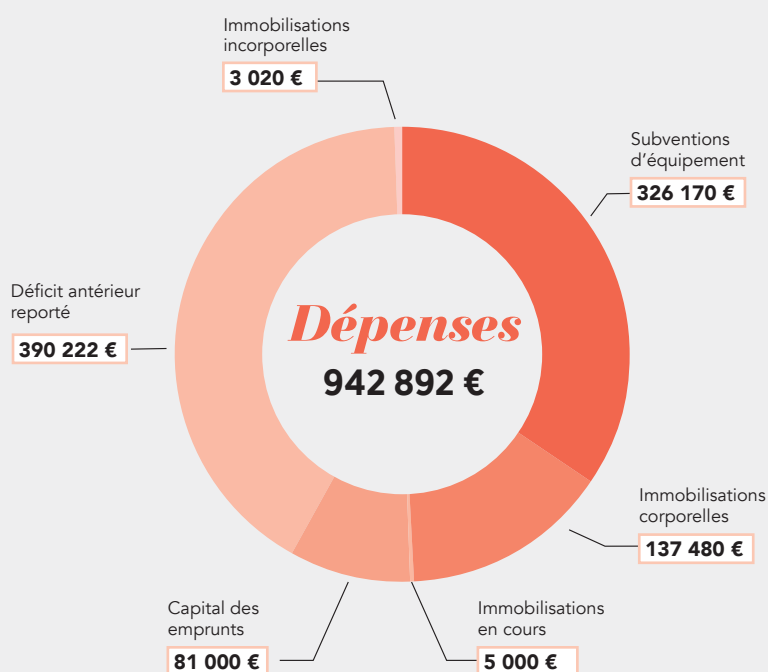
→ **Les produits des services** sont les recettes générées, notamment, par les prestations du centre de loisirs, les concessions du cimetière.

→ **Les impôts et taxes** sont les recettes prélevées comme la taxe foncière.

→ **Les dotations, participations** correspondent principalement aux dotations versées par l'Etat.

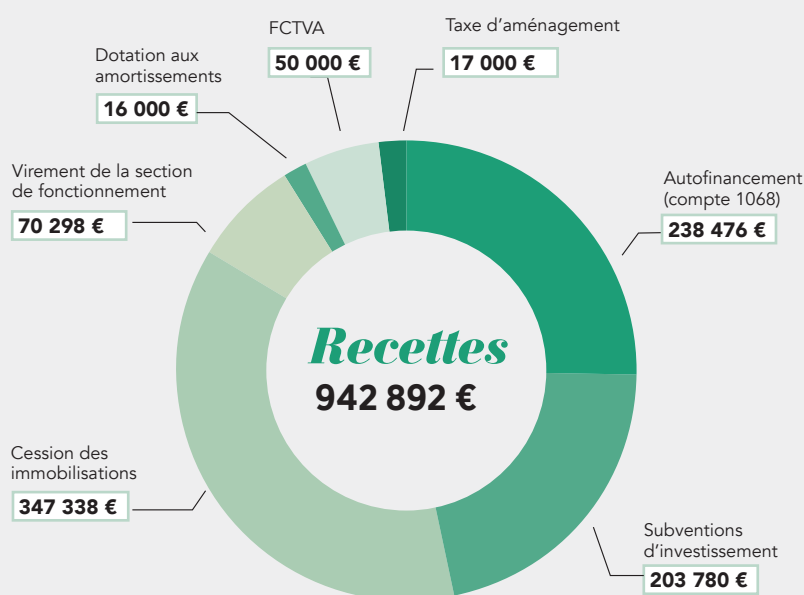
→ **Autres produits de gestion courante** sont les recettes de location de la salle des fêtes et de l'Odyssée.

Investissement



→ **Les immobilisations corporelles** sont des actifs physiques que la Commune entend utiliser sur plus d'un exercice comptable. (ex : les terrains, les constructions, l'agencement des bâtiments, le mobilier, les machines, les gros outils, le matériel informatique)

→ **Les subventions d'équipement** sont des subventions versées par la Commune à un tiers dans le but de financer des travaux communs type création de giratoire, voirie,...



→ **Les subventions d'investissement** proviennent en général de l'Etat, du Département ou de la Région. Elles sont attribuées dans un objectif d'intérêt général pour la réalisation d'une action, d'un projet d'investissement.

→ **Le virement de la section fonctionnement** permet de virer des crédits de la section de fonctionnement à la section d'investissement mais ne donnent pas lieu à émission de titres et de mandats au cours de l'exercice. C'est une écriture interne d'équilibre d'un budget.

→ **Cessions des immobilisations** correspond à la vente d'actif immobilisé (terrain, bâtiment...)

→ **L'autofinancement** correspond à la partie de l'affectation de résultat de la section de fonctionnement.

Quelques travaux

RÉALISÉS EN 2023

Création d'un jardin du souvenir pour la dispersion des cendres par le service technique au cimetière du Souvenir



Salle des fêtes, rue du Beau Site

Un petit rafraîchissement extérieur réalisé par nos agents techniques



Fouilles archéologiques, chemin de Magny en vue du futur lotissement en continuité du lotissement Les Jardins de la Pigache

Modification circulation

CHEMIN DE MAGNY
à partir de la micro-crèche
jusqu'au stop rue René Bazin



**ROUTE INTERDITE À LA CIRCULATION
DANS LES DEUX SENS**
sauf ayant droit (engins agricoles)
et vélo

Rue Saint Sulpice - Remplacement des canalisations eau potable et renforcement de l'alimentation du futur lotissement et du château d'eau de Sommervieu



Prendre soin de vous...

LE REPAS DES ANCIENS 2023

Quel bonheur de vous retrouver après 2 ans d'annulation en raison de la pandémie ! Nos aînés de plus de 65 ans étaient invités le 26 février pour le repas des anciens offert par la municipalité. Vous étiez un peu plus de 120 à vous inscrire pour profiter de ce beau moment à L'Odyssée. Pour certains d'entre vous ce fut aussi l'occasion de découvrir notre nouvelle salle. Un bon repas, quelques pas de danse, quelques chansons... Merci à notre animateur Roger Aumont !

Attention, cette année le repas sera réservé exclusivement aux habitants de plus de 70 ans.

Le repas 2024 est fixé au dimanche 25 février.
Inscrivez-vous maintenant auprès de la Mairie (02 31 92 10 23).



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Vous rencontrez des difficultés dans votre vie quotidienne (perte d'emploi, situation précaire, personne âgée, petite enfance...). Le CCAS est à votre écoute et pourra vous fournir tous les renseignements et conseils correspondants.

N'hésitez pas à nous consulter, nous vous écouterons avec attention, discrétion et bienveillance.

Renseignements / prise de rendez-vous par téléphone à la Mairie.



DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL

Cette année 326 colis de Noël ont été livrés à domicile par les élus et les membres du CCAS (pour les habitants de + de 75 ans).

Projets 2023

DE NOTRE ÉCOLE

Après « la nature » en 2022, l'école a choisi le thème « des constructions » en 2023, thème qui a permis aux élèves de découvrir un joli patrimoine à proximité de l'école et un peu plus loin.

Toutes les classes se sont rendues au château de Falaise pour une exposition contée d'Alice aux Pays des Merveilles.

Les classes maternelles ont parcouru avec un guide les rues anciennes de Bayeux pour y observer les maisons à pans de bois, ils ont aussi visité la cathédrale qui a livré quelques uns de ses secrets.

Le château de Pirou leur a ouvert ses nombreuses portes défensives et nos jeunes chevaliers ont découvert les deux cours, les salles restaurées et sont montés sur le chemin de ronde !

En fin d'année, ils ont visité la ferme de Monsieur et Madame Laigneau, à Saint-Vigor, pour comprendre l'utilité de tous ses bâtiments et observer les animaux.



La classe de CE2 au château de Versailles



Les élèves de CE2-CM1 et CM1-CM2 devant le palais de justice de Rouen



En avril, **les classes de CE1 et de CE1-CE2** sont parties à la découverte de Paris et de Versailles. Les enfants ont visité le château de Versailles, la Tour Eiffel, le Muséum d'Histoire naturelle et le musée d'Orsay. Ils ont également fait une croisière sur la Seine pour découvrir autrement, les monuments de Paris.

Les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 ont séjourné en Seine Maritime en mars et ont découvert Honfleur, Dieppe, Fécamp ou encore l'abbaye de Jumièges. Ils ont aussi pu admirer de belles œuvres lors de la visite guidée du musée des Beaux Arts de Rouen.

Enfin les élèves de **la classe de CM2** se sont rendus dans le nord du Cotentin pour découvrir son patrimoine architectural et historique mais aussi pour pratiquer le char à voile ou randonner. Hébergés à Tourlaville, ils ont visité l'abbaye d'Hambye, les maisons de Jacques Prévert et de Jean François Millet, ils ont sillonné l'île de Tatihou, ont visité le musée Airborne et le fort de la Roule à Cherbourg.

Toutes ces visites ont été fructueuses et ludiques. Les enfants ont toujours participé avec beaucoup d'entrain et de curiosité, ils ont adoré !

Cross d'automne DU DME

Tous les ans, en octobre, le DME invite les élèves de l'école à venir courir lors de son cross d'automne, dans le parc du Prieuré. Le personnel et les élèves du DME tracent le parcours, matérialisent le départ, l'arrivée, installent les tentes pour l'accueil des classes et encadrent toutes les courses ! L'association des parents d'élèves distribue boisson et gâteau et l'Intercommunalité offre les médailles à tous les participants.

Ce cross est toujours un moment très chaleureux, auquel participent les élèves avec beaucoup de motivation !



Les élèves de maternelle dans la cathédrale

Avant le départ POUR LE COLLÈGE !

Les 31 élèves de CM2 ont quitté l'école en juillet 2023.

L'opération « Un livre pour les vacances » a été reconduite cette année ; le Ministère de l'Education Nationale a offert à chaque élève de CM2 un livre afin de renforcer le plaisir et la pratique de la lecture.

A cette occasion, ils ont été réunis le lundi 4 juillet pour la remise du livre L'Odyssée d'Homère.

Monsieur FERRUT est venu les féliciter. Un extrait de « L'Odyssée d'Homère » leur a été lu par Monsieur le Maire et les enseignants présents.



RANDONNÉES pédestres

Pendant toute l'année scolaire, les élèves randonnent sur les sentiers de la commune et des alentours. En fin d'année, une plus longue randonnée pédestre est préparée pour tous les classes, dans un site naturel protégé ! Le 6 juillet 2023, les élèves ont passé la journée à Colleville sur Mer : marche plus ou moins longue selon leur âge, pique-nique et jeux, une belle journée très « nature ».

L'ACTU DE NOS *associations*

En proposant des activités sociales, culturelles, éducatives, sportives, environnementales... nos associations contribuent à l'animation de la vie communale, favorisent le lien social entre les habitants et améliorent le cadre de vie de la population.



1^{er} forum DES ASSOCIATIONS

Début septembre, une quinzaine d'associations de Saint-Vigor ont participé à ce premier forum organisé par la Mairie.

Ce fut un agréable moment de rencontres et d'échanges à L'Odysée avec un flux constant de visiteurs tout l'après-midi.

Il est indispensable de recréer du lien pour nos associations qui, pour certaines depuis la crise du Covid, ont vu leur nombre d'adhérents diminuer et qui rencontrent également des difficultés à recruter des bénévoles.

**Le forum sera renouvelé
à la rentrée 2024 !!**



2023

+20% de licenciés

CATÉGORIE «JEUNES»



L'ASSV (Association Sportive de Saint-Vigor) donne la possibilité aux débutants (à partir de 5 ans) jusqu'aux Seniors (35 ans voire plus) de pratiquer le football dans une ambiance conviviale et familiale.

Après plus de cinq années à la tête du club, Jean-Claude Sanchez, désormais Vice-Président, a laissé sa place à Gwenaël Cachard en janvier 2023 pour accompagner notre développement.

En Jeunes, l'Association est en plein essor et compte cette saison plus de 280 enfants soit une augmentation de + de 20% du nombre de licenciés. Les résultats sont très probants avec nos U15 qui ont accédé l'année dernière au niveau régional et jouent cette saison en Régionale 2. Une 3ème équipe U15 et 2 équipes U18 ont été engagées pour permettre à chaque enfant de jouer au football. Arrivé en juillet 2022, Benoit Boulot est désormais seul à la tête de l'école de football dont il assure la gestion administrative et quotidienne des 23 équipes.

Pour nos plus jeunes évoluant en plateau, la saison s'est très bien passée.

Depuis août, une nouvelle ère commence pour nos Seniors : l'année dernière a été très compliquée avec la descente de nos 2 équipes respectivement en D1 et D3.

Søren Nehlig et Geoffrey Aubert sont arrivés cette saison pour redynamiser notre groupe. De nombreux joueurs nous ont rejoints à l'intersaison et nous espérons désormais des résultats à la hauteur de nos attentes.

Toutes les catégories « jeunes et seniors » sont représentées au club et en récompense du travail accompli, en 2022, le club s'est vu décerner par la Fédération le label « bronze » école de football féminin pour ses qualités d'accueil et d'encadrement de nos jeunes filles.

Il n'y a aucune détection au club : toutes et tous sont les bienvenus dans l'association.

Une question ? Benoit BOULOT, responsable jeunes pourra vous renseigner (tél. 07 70 15 01 35).



Un club OÙ ON NE S'ENNUIE PAS...

Le Club des Aînés a pour objectif de créer, animer et développer les rencontres et les liens d'amitié entre ses membres mais aussi de rompre leur isolement en organisant des manifestations dans les domaines social, prévention, culturel, artistique, touristique...

Le club se réunit à la salle des fêtes rue du Beau Site tous les jeudis après-midi, de septembre à juin, de 14 h à 17 h.

Contacts :

Daniel BIGOT (Président)

06 15 92 27 47

Gérard DELAMARE (Trésorier)

06 17 69 33 44



Programme des activités 2023

- jeux de sociétés tous les jeudis après-midi.
- **en janvier** : assemblée générale avec la galette des Rois.
- **début février** : fête de la Chandeleur.
- **en mars** : le club a assisté à un déjeuner spectacle au casino de Luc-sur-Mer avec des artistes qui ont fait revivre les plus grands tubes des années «Yé-yé».
- **en avril** : déjeuner spectacle sur le thème des comédies musicales.
- **en juin** : le club a effectué une sortie à la Ferme de la Michaudière et a assisté à un beau spectacle équestre.

Le club a aussi participé au 1^{er} forum des associations organisé par la commune en septembre.

LE TAI CHI CHUAN POUR VOTRE *bien-être*

Le Tai Chi Chuan est un art martial interne d'origine chinoise comportant un ensemble de mouvements continus exécutés avec lenteur et précision dans un ordre préétabli. La forme Yang, enseignée par Joël Girault, comprend un grand enchaînement de 108 mouvements. La pratique régulière permet d'améliorer la souplesse, de renforcer le système musculo-squelettique et de parvenir à l'enracinement et au centrage du corps. La fluidité, la continuité des gestes et leurs coordinations ont un effet calmant sur l'esprit et tendent à équilibrer les différentes fonctions nerveuses, circulatoires et respiratoires.

L'Association La Voie du Mouvement a été créée en 2012 et comprend aujourd'hui 67 membres. Les cours ont lieu le mardi soir dans la spacieuse salle de l'Odyssée et le mercredi matin dans la salle des Fêtes.



Une vidéo regroupant tous les membres a été réalisée cette année devant la salle de l'Odyssée afin de faire découvrir le Tai Chi.

Toutes les infos sur :

www.taichi-bayeux-voiedumouvement-stvigor.fr

Contact : 06 88 45 17 97

un stage

OUVERT À TOUS

aura lieu dans la salle
de l'Odyssée
durant le week-end du
27 et 28 janvier 2024



UN APPEL AUX *bénévoles*

Le Comité des Fêtes est une association à but non lucratif qui a pour objectif d'animer socialement la commune et de faire partager des moments conviviaux à ses habitants. Mais pour fonctionner, l'association a besoin de bénévoles. Pour preuve la brocante, initialement prévue en juin, a malheureusement dû être annulée par manque de bras. L'appel est donc lancé à toutes personnes intéressées pour s'investir et rejoindre les membres du Comité.

Chaque année, le Comité des fêtes offre un spectacle aux élèves de l'école de Saint-Vigor le Grand. En juin dernier, les enfants ont été invités pour un tour de chant participatif et immersif « Jacinthe sonore ou le miaulement des Pâquerettes » de la chanteuse Elodie Huet.



En mars et en octobre, deux soirées LOTO ont été programmées à la salle de l'Odyssée.

Le 23 septembre, le Comité a organisé un dîner spectacle. Une centaine de convives était présente pour cette soirée festive. La troupe HITS LIVE a d'abord commencé sa revue sur le thème du cabaret puis le chanteur Virgil Garreau a repris des tubes des années 80. Doté d'une voix à la fois profonde et puissante, il a su transmettre émotion et frissons au public.

Contact : 06 08 50 55 79

FORME ET BONNE humeur !

Bernard POULAIN
Président ADAPT'GYM ST VIGORIENNE

L'Association ADAPT'GYM ST VIGORIENNE pratique une gymnastique douce à raison d'une séance par semaine (3 cours d'1 heure) le mardi après-midi hors période de vacances scolaires.

Notre coach, dûment diplômée pour ce type de gymnastique adaptée aux pathologies cardiaques et diabétiques, et à notre âge ..., se soucie d'en faire un moment ludique et de plaisir partagé.

Avec différentes techniques, élastiques, bâtons, ballons, et toujours avec le sourire. Et même de la gym au sol, bien nécessaire à nos abdominaux, et chacun selon ses capacités physiques !!!

Le jeudi matin, quand la météo le permet, celles et ceux qui le souhaitent pratiquent le long-côtes, encadrés par notre animatrice et un accompagnant tous deux diplômés. Ainsi chacun se sent en toute sécurité pour apprécier un grand bol d'air pur et iodé très revigorant.....

Nous organisons aussi des balades et des randonnées courtes (gratuites). Lorsque les déplacements en voiture sont nécessaires nous organisons un covoiturage.

Les balades permettent à toutes et à tous de marcher à son rythme et l'on y observe notre belle nature normande à toutes les saisons. Elles sont peu longues, entre 3 et 5 km.

Les randonnées de 8 à 12 km sont organisées pendant les vacances scolaires dans le même esprit. Elles se déroulent les mardis après-midis dans la forme et la bonne humeur.



LES «*dragons*» DE ST VIGOR



Dragons Fighters est le club de karaté kyokushinkai du dojo de Saint-Vigor qui vient de fêter sa première année d'existence.

Le kyokushinkai est un sport exigeant où il faut savoir se dépasser physiquement et mentalement.

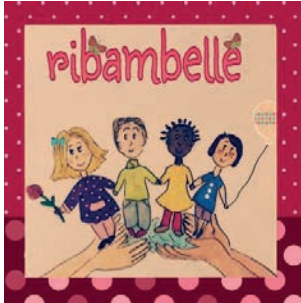
Le club participe aux compétitions régionales, nationales et européennes, notamment en Belgique.

2 entraînements sont proposés par Logan Cholot, à L'Odyssée de Saint-Vigor :

- Section JEUNES 9/13 ans
le lundi de 18h30 à 19h45
- Section ADULTES
le lundi de 20h à 21h30

Pour tous renseignements :
dragons.fightersiko@gmail.com
Logan Cholot 06 72 28 09 13

L'ASSOCIATION *Ribambelle*



Créée en 2014, par deux mamans d'enfants polyhandicapés, l'association RIBAMBELLE a pour but d'aménager et équiper un lieu de vie pour enfants porteurs de handicaps où les parents peuvent se retrouver pour sortir de leur isolement, échanger, s'entraider et se ressourcer par le relais d'assistantes de vie ou de bénévoles.

Ce lieu a pour but :

- de favoriser la socialisation et l'apprentissage de la vie en collectivité,
- d'apprendre à l'enfant à utiliser ses capacités cognitives et motrices,
- d'améliorer sa coordination et son potentiel neurologique,
- de développer et améliorer son autonomie par la pratique de méthodes de stimulations multi-sensorielles,
- d'animer des ateliers pour les enfants, mais surtout d'offrir un moment de répit aux familles.

L'objectif est de faire bouger les enfants car c'est, avant tout, le centre de leurs préoccupations. En effet, un corps qui ne peut pas bouger est un corps qui s'enraidit et qui par conséquent devient douloureux quand on le manipule dans les gestes de tous les jours.

Deux adolescents polyhandicapés fréquentent l'association RIBAMBELLE. Elle peut accueillir jusqu'à 4 enfants ou adolescents.

Depuis 2021, le projet de l'association est de donner une nouvelle dynamique à ce lieu de vie tout en gardant comme principale préoccupation la rééducation des enfants, leur bien-être. Des professionnels interviennent sur un même lieu : éducatrice spécialisée, kinésithérapeute, réflexologue, et depuis récemment, ces activités sont complétées par des séances de médiation animale et de massages Shiatzu.

Cette nouvelle dynamique permet aux enfants d'être accueillis 3 journées par semaine, ce qui donne un sens à leur vie sans les couper du reste du monde.

Pour faire face aux besoins de l'Association, diverses manifestations sont organisées. Le 26 mai dernier, un loto était organisé dans l'Espace Odyssée, mis gracieusement à disposition de l'association pour la soirée. Cette soirée a permis de récolter un peu plus de 1000 euros.



TOP *form*

Association de fitness avec 3 cours de renforcement musculaire par semaine, 1 cours d'aérodance et 1 cours de step.

Possibilité de s'inscrire à tout moment de l'année.

Pour plusieurs cours par semaine 130 € et pour 1 cours par semaine 95€.

Contact : Mme Françoise MARIE, présidente de l'association.
Tél : 06 63 56 96 18
Mail : topformstvigor@gmail.com

BESSIN *énergies citoyennes*



L'association Bessin Energie citoyenne a pour but de sensibiliser les habitants à la gestion, aux économies et à la production d'énergie locale et renouvelable.

Nous avons depuis quelques années organisé des groupements d'achat de panneaux photovoltaïques.

Nous avons aujourd'hui un projet d'installation photovoltaïque de 200m² sur la toiture d'un bâtiment de la commune de Trévières. Ce projet sera géré et financé par un collectif d'habitants. Il permettra de financer de nouveaux projets sur le Bessin.

Aussi nous sommes toujours en recherche de toitures, (surface au sud minimum 200 m²) que ce soit des bâtiments publics, des entreprises, des hangars agricoles, afin de développer de nouveaux projets et permettre de gagner en autonomie énergétique à notre échelle locale.

Si vous êtes intéressé par le sujet des énergies renouvelables, si vous souhaitez investir dans un projet, n'hésitez pas à nous contacter : enrbessin@gmail.com

SORTEZ LA *bicyclette...*

L'association départementale Dérailleurs compte 350 adhérents dont une soixantaine dans le secteur Bessin-Bayeux, constitués en antenne disposant d'une large autonomie.

L'association a pour objet :

- de promouvoir l'utilisation de la bicyclette comme moyen de déplacement,
- d'étudier avec les usagers, les associations, les ligues et les pouvoirs publics, des projets d'aménagements et des textes de lois destinés à permettre la pratique de la bicyclette, en toute sécurité, dans le Calvados,
- de mettre en œuvre et d'appuyer, si besoin au niveau judiciaire, toute action en vue de la défense de l'utilisateur cycliste,
- d'organiser des campagnes de sensibilisation à ce mode de déplacement.

Les membres travaillent avec les élus du Bessin pour proposer des aménagements et apporter leur expertise de cycliste au quotidien.

Périodiquement sont organisés des ateliers techniques d'aide à la réparation de vélos ou des opérations de gravage « Bicycode » pour lutter contre le vol. Le 15 avril 2023 l'un de ces ateliers s'est déroulé derrière Cycles 14 à Saint-Vigor (voir photo).



Des réunions ont lieu tous les derniers lundis du mois au chalet des associations au Stade Marcel Garnier.

Contact : derailleurs.bayeux@posteo.net

AFMTELETHON
DONNEZ-NOUS LA FORCE DE GUÉRIR



ON SAIT
COMMENT
VAINCRE
MA MALADIE.
**C'EST
GRÂCE À VOUS.**

LE TÉLÉTHON PEUT CHANGER MA VIE

france.tv

telethon.fr
service gratuit
+ prix appel **3637**

8-9 DÉC. 2023

radiofrance

LA POSTE
GROUPE

Lions International

FONDATION
GROUPE EDF

Nouvelle mobilisation POUR LE TÉLÉTHON 2023

L'impossible devient possible ! Grâce à l'élan populaire du Téléthon, grâce au travail des chercheurs, une véritable révolution scientifique et médicale a été engagée et des premières victoires contre des maladies rares, autrefois incurables, ont été remportées.

Durant le Téléthon 2023, nous avons célébré ces premières victoires : Ibrahima, Jules, Armand, Stefania, sauvés par la thérapie génique, ou encore Mathilde, qui bénéficie d'un traitement et qui n'a désormais plus besoin de son fauteuil pour se déplacer. Mais d'autres malades attendent le traitement qui changera leur vie, comme Ivy ou Léon ! Pour eux, et pour tous ceux qui attendent, nous ne pouvons rien lâcher.

C'est pour cette raison que les bénévoles de Saint-Vigor se mobilisent chaque année pour proposer des animations et récolter des fonds au profit de l'association du Téléthon.



Le top départ de ce week-end a été donné à l'école le vendredi avec l'organisation des défis sportifs.

Le vendredi soir, nous avons organisé une vente de repas à emporter à L'Odyssée. Ce sont un peu plus de 260 repas qui ont été vendus !

Le samedi après-midi, deux randonnées étaient proposées dont un parcours spécial famille. Une cinquantaine de randonneurs ont bravé les mauvaises conditions météorologiques. Pendant ce temps, les bénévoles s'attelaient à faire les crêpes et préparer le traditionnel vin chaud bien apprécié par les randonneurs à leur retour. L'après-midi s'est poursuivi par le concert du groupe Brasero, venu se produire gracieusement.

C'est ainsi que grâce à notre mobilisation, nous allons remettre cette année la somme de **3962 €** à l'association du Téléthon.



L'équipe des bénévoles de Saint-Vigor remercie très chaleureusement : la municipalité de St Vigor pour son soutien ; les élèves, les enseignants et les parents de l'association des parents d'élèves pour leur participation ; le groupe Brasero pour leur concert ; les établissements Guillemet et la boulangerie L'Epi du Bessin pour leurs dons de fleurs et grillés aux pommes.

**DEVENEZ ACTEUR
DU TÉLÉTHON,
REJOIGNEZ-NOUS !!**

Contact Michel Raffin
06 80 44 53 19

MICRO-CRÈCHES

« LES GRIBOUILLES » ET « COLINE » *pour le plaisir de tous*



L'une est implantée au sein du Prieuré depuis déjà 11 ans, l'autre, dans le lotissement « Les Jardins de la Pigache » depuis 2016. Les deux micro-crèches de Saint-Vigor se font discrètes mais essentielles à la vie de la commune. Elles accueillent du lundi au vendredi, de 8h à 18h30, 10 enfants entre 2 mois 1/2 et 3 ans, ainsi que des périscolaires les mercredis et les vacances scolaires. Elles sont « une petite bulle » adaptée à l'éveil et au bien-être des tous petits, avec un aménagement de l'espace adapté et réfléchi, et un jardin pour les ouvrir à la nature. Tout est pensé pour favoriser l'éveil, l'autonomie, la socialisation et l'ouverture sur l'extérieur.

L'objectif des micro-crèches n'est pas seulement de garder vos enfants, c'est

avant tout le plaisir de tous : le plaisir pour les enfants de venir le matin et de découvrir tout au long de la journée des activités ludiques et adaptées pour leur développement ; le plaisir pour les familles d'être accueillies individuellement et professionnellement ; le plaisir pour les équipes de s'épanouir dans leur travail et de voir les enfants évoluer et grandir.

Cette année, les deux micro-crèches se sont enrichies d'idées, d'activités et de sorties. Deux professionnelles ont reçu une formation Montessori pour les moins de 3 ans. A leur retour, sans rentrer totalement dans une pédagogie Montessori, elles ont essayé d'apporter aux deux micro-crèches, des idées, des notions enrichissantes

pour le développement de l'enfant. (encore plus d'autonomie au quotidien, l'importance de l'ouverture sur la nature et ce qui nous entoure...). L'extérieur est d'ailleurs d'une grande attractivité pour les bambins de ces deux crèches. Au fil des saisons, ils profitent des jardins : Motricité, éveil sensoriel, jardinage... Aux Gribouilles, la venue de Clément (qui s'occupe de l'espace vert) est toujours extrêmement attendue ... la tondeuse et le souffleur ont un succès fou ! A Coline, les gros engins qui commencent à aller et venir, pour les travaux du futur lotissement, promettent de captiver les enfants.

Les micro-crèches aiment interagir avec les différents acteurs de la commune et bien d'autres. Cécile, de la ludothèque accueille les enfants chaleureusement, depuis quelques années, un mardi par mois. Un projet intergénérationnel a vu le jour cette année, avec la maison de retraite. L'IME est aussi un partenaire fidèle.

Les sorties de fin d'année de juin ont été axées sur les animaux. A « Coline », une famille de la crèche a chaleureusement accueilli les enfants au sein de sa propriété, parmi ses animaux : un bon moment de partage et de jeux. Les enfants ont aussi profité d'une sortie au centre équestre. A « Gribouilles », ce fut une médiatrice animalière qui fit découvrir ses petites bêtes à poils et à plumes aux enfants.

2024 offrira à tous de nouvelles découvertes et de nouveaux projets pour le bonheur des enfants accueillis.

ÉTOILE CYCLISTE *st vigorienne*

Avec ses 87 licenciés, le club de cyclisme de St-Vigor est accès sur l'apprentissage des enfants de 6 ans à 18 ans. Nous leur apprenons l'ensemble des disciplines route, cyclo-cross, piste et VTT aux grès des saisons. Nous espérons pouvoir les faire grandir vers le haut niveau et de les accompagner aussi dans cet apprentissage au milieu des plus grand.

Nous avons la chance d'avoir trouvé des sponsors pour les 3 prochaines années et d'avoir l'appui de la mairie afin d'assurer le fonctionnement du club. L'EC Saint Vigor est labellisé École de cyclisme EFC École de vélo.



Entraînement tous les mercredis
de 14h à 17h, Parking des 3 pommes
Mail : jacky.bulot@wanadoo.fr

LA CULTURE *à partager*



La Micro-Folie

ARRIVE À SAINT-VIGOR LE GRAND !

La Micro-Folie du Bessin, pourquoi ?

Grâce à l'entente cordiale qui unit Saint-Vigor le Grand et Port-en-Bessin, il est possible d'unir nos forces plutôt que de les disperser en créant la Micro-Folie du Bessin.

Avec un objectif partagé de rendre la culture accessible à tous et de lutter contre la fracture numérique sur nos territoires respectifs, les deux communes portent aujourd'hui une Micro-Folie basée sur la coopération. Les deux communes accueilleront à tour de rôle le dispositif au sein de leur structure selon une répartition définie comme suit : 8 mois à Port-en-Bessin Huppain et 4 mois à Saint-Vigor le Grand.

Ce partenariat allège les dépenses en partageant l'acquisition du matériel tout en conservant une offre différente. Il ne s'agit pas pour les deux communes d'entrer en compétition mais au contraire de proposer une orientation complémentaire afin de toucher un public le plus large possible.

Port-en-Bessin est davantage tournée vers la « culture touristique » en adossant le musée numérique au centre culturel Léopold Sédar Senghor. De plus, il drainera les communes du littoral.



Saint-Vigor le Grand sera davantage orientée vers l'outil pédagogique que nous proposerons en priorité aux enfants et aux éducateurs du DME, à l'école de Saint-Vigor puis progressivement aux autres écoles de l'Intercommunalité. Ce musée numérique deviendra aussi le support à des concerts, à des expositions, à des séances de lecture littéraire et à toute autre représentation culturelle. Nous n'oublierons pas non plus nos anciens en organisant des moments de divertissement dans les EHPAD.

Vous l'avez compris, le dispositif ne sera pas seulement basé au Prieuré (merci encore vivement au DME de nous accueillir) mais il sera également itinérant. Nous souhaitons aussi qu'il devienne un centre de vie et un carrefour d'échanges.

Comme vous pouvez le découvrir, le tableau de notre Micro-Folie proposera une palette riche en couleurs.



MICRO-FOLIE

PLATEFORME CULTURELLE AU SERVICE DES TERRITOIRES



© Daniel Rogatch - Ocum - Ville de Lille

Centre
Pompidou

CHATEAU DE VERSAILLES

CITÉ DE LA MUSIQUE
PHILHARMONIE DE PARIS

FESTIVAL
D'ARTS
D'ORIENT

INSTITUT
DU MONDE
ARABE

LOUVRE

PICASSO

M
O

MUSÉE DU QUAI BRANLY
JACQUES CHIRAC

OPÉRA
NATIONAL
DE PARIS

m

universcience

la Villette

MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

arte soutient les Micro-Folies et y propose une sélection
de ses programmes pour VR et tablettes



Ouverture le mercredi 10 janvier !

Dans un premier temps, la Micro-Folie sera ouverte tous les mercredis de 14h à 18h au sein du DME. Selon la fréquentation, il est envisagé d'ouvrir également le samedi matin de 10h à 12h.

Riche de nombreuses collaborations avec les différentes structures sociales et médico-sociales sises sur son territoire, la municipalité a fait le constat d'une absence d'interactions entre ces structures et leurs publics et d'une offre culturelle communale, à destination des habitants et des élèves. Le projet de Micro-Folie est alors apparu comme la solution idéale.

En effet, la Micro-Folie est installée au cœur de la charité, siège du Dispositif Médico-Educatif, de la micro-crèche «Les gribouilles» et de l'EHPAD «Notre dame de la Charité» à proximité immédiate de l'école publique et elle permet ainsi, la réunion de ces publics en son sein.



Une Micro-folie, qu'est-ce que c'est ?

Très concrètement, il s'agit de musées numériques, le plus souvent installés dans une salle gérée par les collectivités. De nombreux musées et institutions culturelles tels que le Louvre, le château de Versailles, le musée d'Orsay, la Philharmonie de Paris et beaucoup d'autres ont numérisé un grand nombre d'œuvres, (tableaux, sculptures, concerts, etc.) et en donne l'accès au réseau des Micro-folies. Le but : **Faire venir les musées aux gens qui n'ont pas la chance de pouvoir s'y rendre facilement.**

Le visiteur adulte ou enfant peut **aiguiser sa créativité à travers l'espace Fablab** où des ateliers créatifs peuvent être proposés. Équipé d'une imprimante 3D, d'une machine à coudre et d'une floqueuse, cet espace s'adresse à tous ceux qui souhaitent développer leur créativité dans un esprit DIY (Do It Yourself = fait maison).

La Micro-Folie comprend également **un espace de réalité virtuelle** pour découvrir le monde à 360° !

La Micro-Folie permet la circulation de projets artistiques locaux et nationaux.

Des événements sont organisés tout au long de l'année.

La Micro-Folie est avant tout un lieu de vie, ludique, de convivialité et d'échanges.



LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU *patrimoine*



Les 16 et 17 septembre se tenait la 40e édition des Journées du Patrimoine, ayant pour thèmes le « Patrimoine vivant » et le « Patrimoine du sport ».

Le « Patrimoine Vivant » désigne les pratiques, les expressions, les connaissances et les savoir-faire transmis d'une génération à l'autre qui sont recréés en permanence comme les chants, les danses, les rituels, les fêtes, les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel ou encore les connaissances liées à la nature et l'univers.

Pour la première année, le Prieuré de St-Vigor le Grand a ouvert ses portes au public. Bernard Koesch ancien directeur de l'IME nous a servi de guide durant ce week-end pour la visite du Parc du Prieuré, la découverte de l'histoire des lieux à travers ses bâtiments et ses vestiges... Des visites qui ont rencontré un franc succès, avec des créneaux complets.

L'église du Hameau St-Sulpice accueillait le vendredi soir le concert de l'Orchestre régional de Normandie pour un voyage musical à travers l'Europe baroque des XVIIe et XVIIIe siècle (Bach, Couperin, Purcell, Janitsch...), avec les musiciens : Aurélie Voisin-Wiart (flûte), Alain Hervé (hautbois), Karen Lescop (violon), Damien Ventula (violoncelle), Yvan Garcia (clavier).

Le samedi, l'église était également ouverte au public qui a pu découvrir le charme de cet édifice mais aussi les œuvres exposées de Roland Lefranc.



Nous vous donnons rendez-vous en septembre 2024 pour d'autres découvertes...

concert

PLAY OWN PLAY INVITE JYEUHAIR

Vendredi 17 mars, Play Own Play était en concert à L'Odyssée. Ce groupe qui fusionne l'univers du jazz et des musiques dites urbaines était accompagné du jeune rappeur caennais Jyeuhair.

Un spectacle gratuit de qualité qui aurait mérité un public plus nombreux !

Piano : Gilles Coulombier

Flûte : Oua Anou Diarra

Contrebasse : Hugues Letort

Saxophone : Vincent Leyreloup

Batterie : Jean-Luc Mondélice



11 NOVEMBRE

Commémoration

Les élus, anciens combattants et élèves de l'école se sont rassemblés pour un dépôt de gerbes et une cérémonie d'hommage aux morts pour la France devant le monument aux morts.

2023 marquait une année importante pour cette cérémonie du 11 novembre puisqu'on célébrait le 105e anniversaire de l'Armistice signé en 1918 mais aussi le centenaire du 1er allumage de la Flamme du soldat inconnu sous l'Arc du Triomphe.

Le Maire Benoit Ferrut procéda à la lecture du message national adressé par le ministre des Armées Sébastien Lecornu. Un texte qui rendait hommage à tous ceux qui sont morts pour la France lors des 2 dernières guerres mais également aux 3 soldats tués en Irak en 2023.

Les enfants ont ensuite repris la chanson « Marie » de Johnny Halliday puis ont déposé une fleur à la stèle du combattant. Merci aux instituteurs, aux enfants et aux nombreuses personnes présentes à cette cérémonie..



Agenda 2024



Un événement se prépare
à Saint-Vigor pour le
**80^e ANNIVERSAIRE
DU DÉBARQUEMENT**
Plus d'infos à venir !!!

THÉÂTRE

**Samedi 20 janvier
Visite à Mrs Green**

Liliane Gouez & Philippe Tricard
Mise en scène d'Odile Martin

20h30 à L'Odyssée (gratuit)



Samedi 30 mars

Représentation du Théâtre de liens

pour une adaptation du texte « Un an dans la chambre »
de Gérard Levoyer. « 12 mois de l'année s'écoule,
les femmes de ménage font les chambres et les clients
se succèdent dans la chambre 202... ». Du rire, du désir
et beaucoup d'émotions s'enchaînent dans ces saynètes
durant les 1h45 de spectacle.

à L'Odyssée (horaire non connu à ce jour)

Retrouvez toutes les infos sur panneau pocket
ou www.saintvigorlegrand.fr

en 2023*



Naissances

Adès FRANÇOISE, Loup MAGLOIRE, Rose CHENAL, Rose MARIE SEURT, Augustin ALLAIN, Kélya LAYEN, Gaspard GUITTONNEAU JUSSIAUME, Louna LAIGNEL, Marius PORTAIS, Juliette EGRET, Charlie PERRÉE, Pierre CLANET, Arya DESDOUETS, Agathe PIERKOT, Leyla MERHI, Tessa JACQUELINE.

Mariages

Florian DÉSÉTABLE et Aurélie LELIEVRE, Antony CHALLES et Aurélie PIGNOLET, Pascal COULANGE et Laurence SCELLES, Clément GALLIEN et Charlotte CLEMENT, Richard VIEL et Sylvie LEPRIVEY.

Décès

André COQUIBUS, Roger LEMONNIER, Jean HAULARD la BRIÈRE, Constance HUDEBERT veuve BINARD, René MARIE, Jules LECOT, Marie THOUAYE épouse LECLERC, Madeleine AMELINE épouse GORON, Simone LEMIÈRE, Gérard PILON, Rolande MÉNARD veuve COURSEULLES, Andrée MARGUERITE veuve LE PETIT, Roger MIREY, Pierre GOUGET, Jacqueline RENÉE, Bertrand DURIEUX, Gilbert BELLOT, Yves BRILLAUD, Renée HUET veuve PLEY, Liliane LEZEAU épouse PARIS, Gilberte DUCOUDRAY veuve AUBERT, Marie-Thérèse SAMSON veuve MALHERBE, Bernadette LEFÈVRE veuve AUBERT, Simone COLLET veuve HERMEREL, André BRIARD, Robert POUSSET, Alain DAMEUVE, Régine LECOINTRE veuve LALONDE, Jacqueline LEMIÈRE veuve SAUSSEY, Bernard RICHARD, Janine DUCHEMIN, Janine DESVAGES épouse HUET, Suzanne FABRY veuve COSSON, Jean CAILLOUX, Thérèse THUILLIER veuve HÉMERY, Thérèse LEMONNIER, Robert JACQUET, Andrée LEBRUN veuve VILLEY, Thérèse DUVAL veuve MADELEINE, Henri LE BOUCHER, Vénérande VAN POELE veuve MARIE, Liliane CULOTTI veuve LISSA, Simonne LECLERC, Marthe LEROT, Franck RENAULT, Jacqueline SANCHEZ veuve PACARY, Pierrette LEFRANCOIS veuve LE BOUCHER, Marcel LECOINTRE, Alain AFFAGARD, Daniel PIERRE, Jacques DRIEU LA ROCHELLE, Jules ENGUENARD, Andrée DELAIN veuve GÉRARD, Antoinette DÉLISSE veuve VARIN, Marie-Thérèse BLANCHET, Noëlle MARIE veuve BERNARD, Marie ADAM, Louis CHARDINNE, Geneviève GOULLET de RUGY épouse SAVARE, Jeanne PRUVREL, Claude MAUREY, Jeannine TABOUREL veuve HOUCHARD, Nadine CABOCHE épouse HIRARD, Yvette FÉRAY veuve VIGNE, Jacqueline BRENIER veuve MIRON, Germaine GOLANOR épouse DERMILLY, Albert MAGRIT, Jacques CAUVET.

* arrêté au 19 décembre 2023

**VOUS VOULEZ
AMÉLIORER ou RÉNOVER
VOTRE
LOGEMENT ?**



BAYEUX INTERCOM VOUS ACCOMPAGNE

Aides financières - Assistance et conseils gratuits

Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat 2022 - 2027

Renseignez-vous auprès des conseillers Habitat CDHAT / Soliha : **02 31 53 73 73**

PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS

📍 **PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN :**

2^e et 4^e mercredis du mois de 9h30 à 12h
Mairie - 15 rue du Docteur Camille Huet

📍 **BAYEUX :**

1^{er} mardi du mois de 14h à 17h
2^e, 3^e et 4^e mardis du mois de 9h30 à 12h
et 1^{er} et 3^e mercredis du mois de 9h30 à 12h
Bayeux Intercom - 4 place Gauquelin Despallières



Décorations de Noël réalisées par le service technique à partir de matériel de récupération.

CONTACTER LA MAIRIE

02 31 92 10 23

✉ commune.saintvigorlegrand@wanadoo.fr

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS SUR

www.saintvigorlegrand.fr

POUR RECEVOIR LES ALERTES ET INFORMATIONS
DE LA MAIRIE, TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION



HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi au samedi :
9h-12h

Lundi et vendredi :
13h30-16h30